

**COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE**  
**SÉANCE DU 14 MAI 2024**

---

**6 MAI 2024 : CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Maire de Gavray-sur-Sienne a convoqué les Conseillers Municipaux pour le mardi 14 mai 2024 à 20 h avec l'ordre du jour suivant : Approbation du compte rendu du conseil municipal du 23 avril 2024 – Rucher Ecole : intervention de M. HAMM, apiculteur – Vente du Presbytère de la Haye Comtesse -Immobilier de la commune – Budget annexe du lotissement des Hirondelles : prêt relais et décision modificative – Budget assainissement : décision modificative – Assainissement eaux usées rue du Moulin à Tan : approbation du marché de travaux et demande de subvention- Subvention pour le repas des cheveux blancs de Sourdevalles-Bois – Jury des Assises – Elections européennes dimanche 9 juin : permanence bureaux de vote - Informations diverses – Questions diverses.

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 14 MAI 2024**

-----

Etaient présents : LECOMTE Sébastien, LETELLIER Joseph, JACQUET Isabelle, CANU Michel, LAMY Brigitte, HÉBERT Bernard, MAUSSION Olivier, DELAMARCHE Alexandre, LEBARGY Linda, DEFOY Marine, HAMEL Coralie, LECAUDEY Denis, HOUSTIN Michaël, MABIRE Caroline et VASTEL Philippe

Etaient absents excusés : M. DE PAËPE Philippe (procuration à M. LECOMTE), Mme SABINE PACARY Roselyne (procuration à M. LETELLIER), Mme TROCHUT Marie-Christine, Mme FOUILLEUL Anne-Charlotte (procuration à Mme HAMEL), Mme PAYSANT-DAMOUR Agnès (procuration à M. HOUSTIN)

Etaient absents : M. BIDOT Jacky, Mme BERNARD Virginie et M. HEURTAUX Jean-Claude

Monsieur le Maire indique que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

M. MAUSSION Olivier a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art.L.2121-15 du CGCT).

**D20240501. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**23 AVRIL 2024.**

*(Marine DEFOY absente n'a pas participé au vote)*

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte à l'unanimité le compte rendu municipal du 23 avril 2024.

**RUCHER ECOLE : INTERVENTION DE M. HAMM, apiculteur**

M. le Maire remercie la présence de M. HAMM Jean-Baptiste, apiculteur amateur, domicilié à Gavray-sur-Sienne. M. HAMM est un représentant de l'association Caravane Apicole.

M. HAMM présente son projet de création d'un rucher école pour les enfants CM1 et CM2 de l'école des Bords de Sienne, en collaboration avec les associations Caravane Apicole et AVRIL.

Les ruches pourraient être installées au niveau du carrefour des randonneurs dès 2024 pour une exploitation de 2025. Des séances sur la pollinisation, la biodiversité, la découverte des métiers de l'abeille seront proposées aux enfants.

Une convention avec l'association Caravane Apicole et une demande de subvention seront formulés ultérieurement.

COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE  
SÉANCE DU 14 MAI 2024

---

**D20240502. VENTE DU PRESBYTERE DE LA HAYE COMTESSE**

*(Marine DEFOY absente n'a pas participé au vote)*

Le conseil avait été informé lors de sa dernière séance d'une proposition d'achat du Presbytère de la Haye Comtesse au prix de 150 000 € net vendeur.

Après en avoir délibéré, par 17 voix pour et une abstention, le Conseil accepte cette proposition d'achat reçue de Monsieur Andre-Mihai BEJENARU et Madame Anamaria BREZULEANU et autorise Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement, Monsieur Letellier, 1<sup>er</sup> adjoint, de signer l'acte notarié qui sera passé à l'office notarial de Gavray-sur-Sienne ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

**IMMOBILIER DE LA COMMUNE**

La commission Travaux et Urbanisme s'est réunie pour le devenir du bâtiment 36 rue de la Poterie.

La commission se réunira le mardi 21 mai à 18 heures pour d'autres bâtiments communaux sur les communes déléguées de Mesnil-Rogues et Gavray.

*Arrivée de Mme DEFOY Marine.*

**D20240503.BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DES HIRONDELLES –  
PRET RELAIS AUPRES DU CREDIT MUTUEL**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a contacté les établissements bancaires pour obtenir un prêt relais à hauteur de 200 000 €. Cette trésorerie permettra le mandatement des travaux de viabilisation en attente des ventes de parcelles.

Monsieur le Maire présente la proposition du Crédit Mutuel de Maine-Anjou, Basse-Normandie.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer un contrat de prêt auprès de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou, Basse-Normandie, 43 Boulevard Volney à LAVAL (53).

Le contrat concerne un emprunt de **200 000 Euros** dont le remboursement s'effectuera sur la durée de **3 ans**. Ce concours s'inscrit dans le plan de financement fourni au prêteur.

Le prêt est stipulé à taux INDEXÉ. L'index retenu est le LIVRET A. La valeur de l'index au 14/05/2024 est de 3.00 % auquel il y a lieu de rajouter la marge de 0.60 % l'an soit un taux de 3.60 % l'an. Le taux nominal de départ de l'emprunt sera de **3.60 %**.

Le taux effectif global ressort à 3.63 %.

Le montant de l'échéance trimestrielle s'établira à 1 800 €. La révision du taux d'intérêt se traduira par une variation du montant des échéances de remboursement du crédit, sans toutefois modifier sa durée qui demeure inchangée.

Les frais de dossier d'un montant de 200 € seront prélevés directement et séparément sur le compte de la trésorerie lors du déblocage du prêt.

Le conseil municipal s'engage, pendant toute la durée du prêt, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les ressources nécessaires pour assurer le paiement des annuités et à inscrire en priorité, en dépenses obligatoires à son budget les sommes nécessaires au règlement des échéances.

**D20240504.BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DES HIRONDELLES –  
DECISION MODIFICATIVE N°1**

Compte tenu de la souscription du prêt relais de 200 000 €, Monsieur le Maire propose de modifier le budget annexe du lotissement des Hirondelles comme suit :

**COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE**  
**SÉANCE DU 14 MAI 2024**

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					
DEPENSES			RECETTES		
1641	remboursement emprunt		1641	emprunt	200 000,00
	TOTAL Opérations réelles	-		TOTAL Opérations réelles	200 000,00
3555-040	intégration du stock final	3 700,00	3555-040	sortie des terrains vendus	-196 300,00
	TOTAL Opérations d'ordre	3 700,00		TOTAL Opérations d'ordre	-196 300,00
	TOTAL	3 700,00		TOTAL	3 700,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					
DEPENSES			RECETTES		
608	FRAIS ANNEXES (frais dossier/emprunt)	200,00	7015	ventes de terrains	-196 300,00
66111	intérêts d'emprunt	3 500,00	75822	prise en charge déficit par le BP	
	TOTAL Opérations réelles	3 700,00		TOTAL Opérations réelles	-196 300,00
608-043	transfert de charges	3 500,00	796-043	transfert de charges	3 500,00
71355-042	sortie des terrains vendus	-196 300,00	71355-042	intégration du stock final	3 700,00
	TOTAL Opérations d'ordre	-192 800,00		TOTAL Opérations d'ordre	7 200,00
	TOTAL	-189 100,00		TOTAL	-189 100,00

Après en avoir délibéré le conseil à l'unanimité, autorise cette décision modificative n°1 du budget du lotissement des Hirondelles.

**BUDGET ASSAINISSEMENT. DECISION MODIFICATIVE**

A la demande de Monsieur le Maire, ce point est retiré de l'ordre du jour

**D20240505. ASSAINISSEMENT EAUX USEES RUE DU MOULIN A TAN**  
**APPROBATION DU MARCHE DE TRAVAUX**

Monsieur le Maire laisse la parole à M. LETELLIER, adjoint en charge du dossier.

M. LETELLIER rappelle au conseil que dans le cadre des travaux sur le réseau d'eau potable rue du Moulin à Tan, par le SDeau50, il avait été décidé de réaliser une extension du réseau assainissement sur toute la rue comme le prévoyait le zonage assainissement.

Une consultation auprès de 3 entreprises a ainsi été réalisée.

Après analyse des trois offres reçues, il est proposé au conseil de retenir la proposition de l'entreprise STURNO d'Avranches pour un montant global de 95 740 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil retient à l'unanimité, la proposition de l'entreprise STURNO d'un montant de 95 740 € HT et autorise le Maire à signer le marché devant intervenir avec l'entreprise et les pièces afférentes à ce marché.

**COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE**  
**SÉANCE DU 14 MAI 2024**

**D20240506. ASSAINISSEMENT EAUX USEES RUE DU MOULIN A TAN**  
**DEMANDE DE SUBVENTION**

Dans le cadre des travaux d'assainissement rue du Moulin à Tan, le conseil municipal prend connaissance du plan de financement à savoir :

Dépenses HT		Recettes HT	
Nature	Montant	Nature	Montant
Travaux	95 740.00	Agence eau 40%	48 149.00
Contrôle des Travaux	3 000.00	Autofinancement	72 224.00
Maîtrise d'œuvre Artelia	10 690.00		
Divers et imprévus 10%	10 943.00		
<b>TOTAL</b>	<b>120 373.00</b>		<b>120 373.00</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil accepte le plan de financement, s'engage à réaliser les travaux en respectant les préconisations de la charte qualité et autorise le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

**D20240507. ATTRIBUTION SUBVENTION REPAS DES ANCIENS DE SOURDEVAL LES BOIS**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'attribuer la somme de 1 120 € au profit de l'association du Comité des Cheveux d'Argent de Sourdeval Les Bois qui a organisé le repas des anciens sur la commune déléguée de Sourdeval les Bois.

**JURY DES ASSISES**

Conformément à l'arrêté préfectoral en date du 23 avril 2024, il est procédé au tirage au sort de trois noms à partir de la liste électorale générale de GAVRAY-SUR-SIENNE.

Sont désignées les personnes suivantes :

Madame DELARUE née LENOURRY Thérèse, domiciliée 7 rue du Bois Taney, commune déléguée de Gavray

Monsieur GROSS Philippe le Hamel Soismier, commune déléguée de Sourdeval les Bois

Monsieur GUERANDEL Yannick, 8 rue du Champ de Foire, commune déléguée de Gavray

**ELECTIONS EUROPEENNES**

Le conseil est informé des constitutions des différents bureaux de vote.

**INFORMATIONS DIVERSES.**

**OFFICE DE TOURISME** : Monsieur le Maire informe le conseil avoir rencontré Madame RACINE, la nouvelle directrice de l'office du Tourisme en remplacement de M. HOUSSIN. Un contact a été déjà pris avec la Maison du Tourisme pour une présentation.

**POINT SUR LE 80°** : le Conseil prend connaissance du programme sur les manifestations prévues pour le 80° anniversaire de la Libération de Gavray à savoir :

Mercredi 24 juillet : arrivée en convoi de véhicules militaires d'époque

Jeudi 25 juillet : préparation de la structure du pont Bailey et randonnée pédestre- conférence sur le thème des civils et des réfugiés.

Vendredi 26 juillet : inauguration de plaques commémoratives et repas de la paix.

**COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE**  
**SÉANCE DU 14 MAI 2024**

---

Samedi 27 juillet : marché, reconstitution de l'arrivée des forces alliées, reconstitution du montage du pont Bailey, installation et montage du camp militaire, bal et feu d'artifice.  
Dimanche 28 juillet : visite du camp militaire et démontage du Pont Bailey.

Hier lundi 13 mai, les élèves de la classe des CM2 de l'école des Bords de Sienne sont allés au musée Normandie Victory Museum à Catz où ils ont pu profiter d'une visite commentée par M. FISSOT directeur du musée.

Monsieur le Maire remercie les personnes qui organisent ce bel événement

**CEREMONIES DU 8 MAI**

Les cérémonies aux différents monuments aux morts se sont bien déroulées avec la présence de nombreux porte-drapeaux et des enfants des écoles.

**PREVENTION AUX GESTES QUI SAUVENT** : Des places restent disponibles pour des séances qui se dérouleront au centre de secours de Gavray-sur-Sienne, le jeudi 16 mai.

**REMERCIEMENTS**

Le conseil prend connaissance des remerciements de Gavray Danse et Club 3°Jeunesse pour l'attribution des subventions

**CONFERENCE DES MAIRES**

MM LECOMTE et HOUSTIN ont participé à la dernière conférence des maires de la CMB. Ils ont eu une présentation du dispositif C'MOB qui est un accompagnement et un conseil en mobilité pour les particuliers.

Ils ont également évoqué le retroplanning pour le transfert obligatoire de la compétence Assainissement collectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

**QUESTIONS DIVERSES**

**M. VASTEL** demande qu'un courrier soit adressé aux services des routes départementales pour signaler la vitesse excessive des véhicules et la dangerosité de la route au niveau de la Parisière .

**Mme LAMY** évoque sa participation à une réunion du CDHAT qui a organisé une table ronde sur le thème « vieillissement, les clés pour un territoire attractif »

Un appel aux bénévoles du conseil est demandé pour repeindre les grilles devant la mairie. Un nettoyage par le service technique est nécessaire au préalable.

**Prochain conseil municipal** : Mardi 4 juin 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Cette séance de conseil municipal en date du 14 mai 2024 contient sept délibérations numérotées D20240501 à D20240507.

Le Maire

